



Steinhus Infos

n° 49

JANVIER 2026

EDITO du Maire

Chères Stainhusiennes, chers Stainhusiens,

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouveau bulletin municipal n°49.

Quand vous lirez cet édito, Noël sera passé. J'espère que vous aurez passé de joyeuses fêtes, entourés de votre famille et de vos amis. Nous aurons une pensée pour les personnes malades ou en grande difficulté.

Cette année 2025 a été riche en travaux divers :

- Travaux à l'église, à l'extérieur comme à l'intérieur ;
- Rénovation de la tribune du terrain de football ;
- Voirie et trottoirs au lotissement des Charmilles, voirie route de la Linerie, financés par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans le cadre du transfert de charges (la voirie route de Saint Sauveur a été retardée – un câble électrique souterrain a été passé) ;

2025 est aussi l'année du remplacement de la structure de jeux de l'école mais aussi la création d'un espace jeux pour les petits (de 2 à 8 ans), à côté de la mairie, dont l'aménagement se poursuit.

2025 a vu le retour des décos de Noël, inscrites au budget dès le mois d'avril, après vos demandes.

2025 est encore la poursuite de nos études et diagnostics pour l'agrandissement de notre école.

Mais il reste bien des projets à réaliser.

Des travaux de rénovation sont engagés (votés au budget d'avril 2025) à la salle des fêtes : revêtement de sol, portes et fenêtres et chauffage.

2026 sera la dernière étape de notre PLUI qui devrait être approuvé en février. Celui-ci permettra la réalisation de quelques constructions tout en gardant notre ruralité et notre population. Le dernier « comptage » établit notre nombre d'habitants à 1 221.

Je tiens à remercier le Département de Seine Maritime et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour les aides financières apportées aux travaux.

Je remercie également les agents communaux et l'équipe municipale pour leur implication dans la vie du village.

En attendant de se retrouver pour la cérémonie des vœux le 23 janvier 2026 à 18h30 à la salle des fêtes, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2026.

Votre maire, Rémi MALO



VŒUX DU MAIRE

Vendredi 23 janvier 2026

18h30

Salle des fêtes

*Meilleurs
Vœux*

2026

AGENDA 2026

JAN.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
23 Vœux du Maire		15 & 22 Élections municipales 28 Foulées scolaires		3 Repas des ainés 8 Cérémonie du 8 mai	
JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	Rendez-vous d'été de la CU			11 Cérémonie du 11 novembre	



Les élections municipales

Les communes existent depuis le XI^{ème} siècle avec l'émergence de la Commune en tant que telle. Au XII^{ème} siècle le Maire a commencé à apparaître, représentant la commune juridiquement et politiquement. En 1789, l'assemblée constituante a créée les départements et les communes, mettant en place le cadre administratif.

Au 1^{er} janvier 2025 la France compte 34 875 communes. Pour voter aux élections municipales de 2026, il faut remplir plusieurs conditions cumulatives :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français ou citoyen européen
- Jouir de ses droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine pour les électeurs européens
- Être inscrit sur la liste électorale de la commune (la liste principale pour les électeurs français, la liste complémentaire municipale pour les électeurs européens)

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent établir une procuration en faveur d'un autre électeur.



Les élections municipales ont lieu tous les six ans

Les habitants sont appelés à élire leurs conseillers municipaux au suffrage universel direct. Le maire, lui, n'est pas élu directement par ses administrés. C'est lors de la première réunion du conseil municipal que le maire

est élu.

Cette réunion a lieu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit l'élection. Le maire est choisi parmi les conseillers municipaux. Les adjoints du maire sont également élus au cours de cette première réunion. Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin. Il est élu à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

En cas de démission du maire en cours de mandat, le maire est remplacé provisoirement par un adjoint, dans l'ordre des nominations. À défaut d'adjoints, il est remplacé par un conseiller municipal. Le conseil municipal est convoqué pour procéder à une nouvelle élection du maire et de ses adjoints.

Quelles sont les fonctions du maire ?



Exécutif de la commune



Il exécute les délibérations du conseil municipal



Il exerce des pouvoirs délégués par le conseil municipal

Il dispose de pouvoirs propres

➤ Chef de l'administration communale

➤ Chargé de la police administrative

➤ Capacité à délivrer des permis de construire



Il prend des arrêtés municipaux



Il représente la commune en justice



Représentant de l'État



Il est officier de l'état civil (naissances, mariages, décès)



Il est officier de police judiciaire



Il organise les élections



Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales



Il est chargé du recensement citoyen



Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune

RETOUR EN 2025



Les rendez-vous d'été à Étainhus

Pour la deuxième année consécutive, la commune d'Étainhus s'est inscrite pour bénéficier des spectacles organisés par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans le cadre de l'opération "Les rendez-vous d'été".



C'est donc, le samedi 9 août 2025, sur le parvis de l'école de la commune, à 18 heures, qu'environ 160 personnes (soit plus du double de l'année passée) se sont retrouvées pour assister au spectacle *En dérangement ou quelques variations pour une cabine téléphonique* de la compagnie du Petit Monsieur.



Un homme avec sa valise et une cabine téléphonique, rien de plus pour faire rire petits et grands. Ce spectacle muet et burlesque a duré environ 35 minutes et a eu un franc succès.

Météo clémence, compagnie charmante et public présent, tout était réuni pour passer un agréable moment. En espérant retrouver les rendez-vous d'été la saison prochaine !

Cérémonie du 11 novembre



La commune d'Étainhus a organisé la traditionnelle commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918, le 11 novembre en fin de matinée devant le monument aux morts pour la France de la commune.

Rémi MALO, maire, entouré des membres de son conseil municipal a procédé à la lecture du discours du ministre des Armées. Un dépôt de gerbes suivi d'une minute de silence et du chant de la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie.



Tous les habitants de la commune étaient invités à se rassembler devant le monument aux morts avec les élus, la directrice de l'école, les représentants des anciens combattants. Ces derniers, Messieurs CHERFILS, LOUVEL et FERRAND étaient accompagnés de 2 jeunes stainhusiens membres de l'armée de Terre Française : le brigadier Clément AUREL, 23 ans, agent de secrétariat du 12^{ème} régiment de cuirassiers Olivet près d'Orléans et le brigadier Julien AUREL, 20 ans, opérateur Atlas du 40^{ème} régiment d'artillerie de Suippes dans la Marne.

Un vin d'honneur a ensuite été servi aux participants à la salle des fêtes de la commune. La municipalité remercie tous les participants à cette cérémonie.

Téléthon



Le 6 décembre dernier la municipalité a organisé pour la 3^{ème} année une randonnée au profit du Téléthon. Malgré un temps incertain et maussade une trentaine de personnes ont participé à cet évènement. Adultes, enfants et quelques chiens ont pris le départ de cette randonnée de 6 kms et ont sillonné les alentours du village sur le même circuit que les années précédentes.

Les dons récoltés cumulés à ceux collectés par les enfants de l'école du village à la suite de la fabrication et la vente d'objets de Noël seront tous reversés au profit d'AFM Téléthon.

Colis des aînés



C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que nos aînés se sont retrouvés, samedi 13 décembre, pour récupérer leur colis de Noël et partager ensemble un goûter offert par la municipalité à la salle des fêtes. Au total 82 colis, accompagnés d'une carte de vœux des élèves de l'école de la commune, ont été distribués ou remis au domicile de nos aînés.



Les nouvelles de la commune

Etat civil année 2025

Naissances

9 naissances recensées sur la commune pour l'année 2025, 6 ont donné leur autorisation pour la parution dans le bulletin municipal.

27 fév.	BRISOT Léyan, Bruno, Jean-Pascal
07 mars	BRINDEL Maya, Victoria
04 avril	KEMPENAERS Éloïse, Lana
31 mai	DESHAYES Aaron, Pierre, Roger
08 juill.	BLEUET Manon, Lilou, Maeva
17 juill.	BRENNETOT Nils, Angelo, Quentin

Parainages civils

3 parrainages civils ont été enregistrés sur la commune durant l'année dont un seul accord de publication.

25 oct.	GAUTHIER Louis, Jean-Yves, Michel
---------	-----------------------------------

Décès

7 décès recensés sur la commune pour l'année 2025, 3 familles ont donné leur autorisation pour la parution dans le bulletin municipal.

14 juin	DONNET Gilbert, Alain
30 sept.	GRARD Bruno, Pierre, Henri
01 déc.	FERRIC Coralie, Charlène

Mariages

4 mariages enregistrés sur la commune pour l'année 2025, 3 ont donné leur autorisation pour la parution dans le bulletin municipal.

28 fév.	Sylvain DAUMONT & Mélanie HAREL
---------	---------------------------------

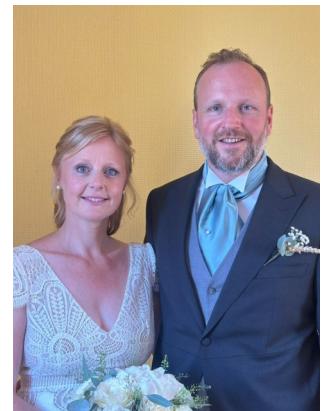
21 juin

Baptiste GOUTEUX & Jessica DUTHIL



12 juillet

Etienne FRANQUE & Hélène SOCKEL



Pacs

4 PACS ont été enregistrés sur la commune durant l'année 2025.

28 mars	COTTARD Mathieu & HÉLIN Chris
04 juill.	LESCOT Jessy & SAINT-JORE Morgane
01 août	BARBIER Thomas & PORET Emma
28 nov.	LEMAITRE Paul & CARRÉ Mélissa

Nouvelles structures pour les enfants

Depuis octobre 2024, la municipalité travaille sur le remplacement de la structure de jeux située dans la cour de l'école. C'est dans ce cadre, que la commune a fait le choix d'installer, en plus du remplacement de celle dans l'école, des structures de jeux à proximité de la Mairie.



La nouvelle structure de jeux installée dans la cour de l'école côté maternelle est plus moderne, colorée et toujours parfaitement adaptée aux élèves de l'école.



Les structures situées à côté de la Mairie sont, quant à elles, destinées à des enfants de 2 à 8 ans. Cette nouvelle aire de jeux vient en complément du city stade, situé près du gymnase. L'utilisation de ce nouvel espace reste sous la surveillance et la responsabilité des parents ou accompagnateurs.

Le financement de ces structures de jeux a été inscrit au budget 2025 et a nécessité plusieurs devis ainsi que des délais d'installation assez longs. Nous espérons que les enfants pourront apprécier ces nouvelles structures tout en prenant soin de celles-ci afin de garantir leur utilisation durablement.

Vivre à la campagne

La commission communication poursuit son reportage pour vous faire partager notre monde rural, vu d'Étainhus, consacré au monde agricole. Ce troisième et dernier volet concerne l'élevage de vaches laitières, la production de glaces et les cultures typiques de la région.

LE MONDE AGRICOLE : Les vaches laitières et les cultures



- ♦ Interview d'un agriculteur, installé sur notre commune
- Bienvenue à la ferme d'Henri VANDERMEERSCH, 34 ans.

VOLET

3

Commission communication : *Avez-vous toujours travaillé dans le milieu agricole ?*

Henri : Oui, j'y suis né et j'ai toujours participé dès l'âge de 12 ans aux diverses tâches de l'exploitation agricole de mon père.

Commission communication : *Le métier d'agriculteur a-t-il toujours été une vocation ? Quels diplômes avez-vous obtenus à l'issue de votre parcours étudiant ?*

Henri : Oui bien sûr. Diplômé en 2014 comme ingénieur agronome à l'école de Dijon, j'ai ensuite exercé la fonction de conseiller agricole en région Centre à Montargis. Fin 2017, je suis revenu travailler sur l'exploitation de mon père en qualité de salarié agricole en vue d'une transition progressive pour reprendre l'exploitation. À ce jour, je suis en cours d'installation.

Commission communication : *Quelles activités exercez-vous sur votre ferme ? Quels types de cultures exploitez-vous ? Et quelles races de bovins élevez-vous ? Combien de temps les gardez-vous ? Quel circuit leur est destiné ?*

Henri : 1) La principale activité de notre exploitation concerne la production de lait grâce à nos 50 vaches laitières (race Montbéliarde et Normande). La santé de nos animaux et la qualité de leur lait sont notre priorité. Les vaches produisent du lait pendant 6 ou 7 ans et sont ensuite vendues pour la production de viande ; cela nous permet de renouveler notre troupeau au fur et à mesure. Les jeunes veaux sont ainsi intégrés dans notre troupeau pour réaliser ce renouvellement de génération à partir de leur 4^{ème} année.

2) La vente directe de glaces : nos vaches nous permettent de produire 10 000 litres de glace par an. Nous vendons d'ailleurs des glaces toute l'année à la grande distribution, coopératives de producteurs, épiceries et aux particuliers. Nous sommes en cours de préparation des bûches glacées et omelettes Norgéienne pour les fêtes de fin d'année.

3) La polyculture : betteraves sucrières pour la production de sucre, lin fibre pour l'industrie textile, céréales (blé tendre de meunerie) et pommes de terre de consommation. Nous avons au total 90 hectares dont une trentaine sont utilisés pour nos vaches et ainsi nous permettre d'être autonome pour leur alimentation, et le reste en cultures.

Commission communication : *Le réchauffement climatique a-t-il un impact, positif ou négatif, sur votre activité ?*

Henri : Le réchauffement climatique a un impact négatif sur la santé de nos animaux. L'été, quand il fait très chaud, nous sommes contraints de les laisser à l'abri dans les bâtiments pour les protéger des coups de chaleur.

En revanche, le réchauffement climatique représente une opportunité pour la vente de glaces et augmente la demande des consommateurs au fil des années.

Commission communication : *Considérez-vous vivre avec décence de votre métier ?*

Henri : La production de glaces se développe depuis quelques années ; elle nous permet de bénéficier d'une diversification intéressante grâce à la maîtrise de nos prix de vente, ce qui n'est pas toujours le cas de nos autres productions influencées par le marché du libre échange, d'événements géopolitiques mondiaux ou par des décisions politiques, pas souvent en notre faveur. Quant à la vente de viande, on observe une amélioration depuis 2 ou 3 ans. Néanmoins, nous devons nous battre constamment pour obtenir de la valeur ajoutée avec notre lait et nos cultures.

Commission communication : *Envisagez-vous de développer votre activité à plus ou moins long terme ? Vous associez-vous à d'autres agriculteurs pour optimiser votre exploitation (CUMA)¹ ?*

Henri : Non, à l'heure actuelle je n'envisage pas de développer davantage mon exploitation agricole. Oui, la CUMA me permet d'utiliser certains engins tels les outils de récolte et d'épandage par exemple, la CUMA permet de mutualiser les investissements à plusieurs agriculteurs pour des outils trop coûteux ou peu utilisés.

Commission communication : *Selon vous, quel avenir peut-on envisager pour l'agriculture française ?*

Henri : Selon moi, il y aura lieu de diversifier la production pour répondre au mieux à la demande locale. Néanmoins, les contraintes politiques notamment européennes limitent nos exportations ou certains marchés et demanderont des adaptations constantes à l'avenir.

¹ CUMA : Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles

Divertissement

Charades de Noël

Mon 1^{er} est un pronom possessif

Mon 2nd est croustillant

Mon 3^e vient après un

Mon 4^e se fête en décembre

Mon tout ornera les maisons en fin d'année



Mon 1^{er} est une ligne tracée avec une règle



Mon 2nd est la traduction de « non » en anglais

Mon tout permet de transporter les cadeaux



Mon 1^{er} laisse des traces

Mon 2nd est une lettre grecque



Mon 3^e est une conjonction de coordination

Mon 4^e est la 11^{ème} lettre de l'alphabet

Mon 5^e est le mal du siècle

Mon tout sert à cacher des surprises



Mon 1^{er} est le contraire de froid



Mon 2nd se trouve en haut d'un manteau



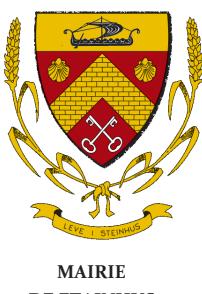
Mon 3^e est la 1^{ère} lettre de l'alphabet

Mon tout s'offre à Noël et à Pâques



Réponses :

1. Sapin de Noël
2. Guirlande
3. Décorations
4. Décembre
5. Juillet
6. Papier cadeau
7. Chocolat
8. Bonne année, bonne santé !



- 76430 -

Permanences du Secrétariat de Mairie

Mardi 16 h 00 / 18 h 30

Jeudi 14 h 00 / 17 h 00 (sauf Juillet & Août)

Vendredi 9 h 00 / 12 h 00

Adresse : 105, rue des Anciens Combattants

Tél. : 02.35.20.90.04

Messagerie : contact.mairie@etainhus.fr

Permanences de Monsieur le Maire

Sur rendez-vous



Les informations diverses

Un service public à proximité et de qualité pour tous les habitants du territoire

Les Maisons de territoire (labélisées Maison France Services) proposent aux usagers de trouver, en un lieu unique, un panel de services généraux et personnalisés. Pas moins de 10 opérateurs sont ainsi représentés : CAF, CPAM, La Poste, France Travail, Caisse de retraite, Agirc-Arrco, Mutualité Sociale Agricole et Ministères de la justice, des finances et de l'intérieur.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, 4 agents d'accueil se mobilisent pour vous renseigner sur les services de la Communauté urbaine au quotidien : déchets, transports, habitat, urbanisme, animations sportives et culturelles...

Si vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ou que vous rencontrez des difficultés avec internet, les agents d'accueil sont à votre disposition pour vous aider à trouver des solutions immédiates.

Les services proposés dans les Maisons du territoire :

 **Démarches administratives** : Nos  **Familles** : Un seul lieu pour vous  **Emploi jeunes** : La Mission Locale agents vous accompagnent pour  permettre d'accéder à vos dé- Le Havre Estuaire Littoral accueille effectuer vos démarches administra- marches du quotidien : Caisse de retraite, et accompagne les jeunes entre 16 et 25 tives : demande de RSA, actualisation Mutualité Sociale Agricole, AGIRC- ans dans leur recherche d'emploi et de France Travail, prime d'activités, permis ARRCO, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse d'Allocations Familiales. formation.

 **Accompagnement numérique** : La Communauté urbaine vous propose de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour effectuer vos démarches du quotidien en ligne.  **Rénovation de l'habitat** : En habi- Projet travaux : Venez rencontrer bilité individuel ou en copropriété, l'architecte conseil du CAUE bénéficiiez d'un accompagnement sur- (Conseil en Architecture Urbanisme Envi- mesure gratuit et indépendant, de conseils techniques et d'une aide aux finan- ronnement), il vous orientera dans vos choix et vos démarches en matière de construction.

Permanences : Sans rendez-vous, le lundi matin de 9h à 12h à la Maison du territoire de Saint-Romain-de-Colbosc

En habitat individuel ou en copropriété, bénéficiiez d'un accompagnement sur mesure gratuit et indépendant, de conseils techniques et d'une aide aux financements de vos projets, en contactant l'Espace Conseil Rénovation. Ce service est ouvert à tous les propriétaires sans condition de ressources, pour des projets d'adaptation du logement au handicap ou à l'autonomie, de rénovation énergétique ou de rénovation de bâti dégradé. Les copropriétés peuvent aussi être accompagnées pour leurs travaux.

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 72 94 50, les 3^e et 5^e jeudis du mois à Saint-Romain-de-Colbosc.

 **Santé MobiFil'** : Accédez au service de transport MobiFil' à la demande pour personnes à mobilité réduite. Un médecin vous reçoit, évalue votre handicap et propose des solutions adaptées.

Permanences : Tous les deux mois sur rendez-vous auprès du Service santé au 02 35 22 24 06.

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 22 25 04, tous les mercredis à Saint-Romain-de-Colbosc.

 **Urbanisme** : Des conseils sur la faisabilité de vos projets de construction ou d'aménagement, avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 13 51 01, Les lundis et mercredis de 14h à 17h, et les mardis et jeudis de 9h à 12h à Saint-Romain-de-Colbosc.



ESPC Élan Sportif de la Pointe de Caux

St Gilles de la Neuville - Étainhus - Sainneville sur Seine

Siège administratif : Mairie de Sainneville 76430 Sainneville sur Seine

Agrément Jeunesse & Sport n°7659709 Affiliation : 546323 APE : 9260 SIRET : 42150848200013

E-mail : 546323@lfnfoot.com | Tél : 06 21 89 25 99 | www.espc76.fr | facebook.com/groups/415762231801824

Message de l'ESPC

Lors de l'assemblée générale, nous avions fait état que le club ne vivait qu'à minima d'argent public rien n'est comparable entre un club urbain à proximité qui reçoit 250€

d'argent public par licencié et notre club n'en perçoit que 17€. Alors force à nous de nous démener pour faire vivre et animer ce club tout en gardant des cotisations à portée de tous.

Cette saison nos effectifs sont stables et nous avons eu une bonne nouvelle à l'inter saison pour notre équipe fanion : de pouvoir monter d'un échelon. Ce nouveau challenge proposé à notre responsable sportif, Cheick DABO de stabiliser son équipe en deuxième division. En fin de saison nos jeunes ont participé à presque 20 tournois allant du Portugal à Eu, de Giberville à Pavilly, etc... un feu d'artifice de clôture. Un grand merci à tous les sponsors qui ont soutenu ces nombreux projets.

La richesse de nos 40 dirigeants c'est d'être toujours prêt à œuvrer pour l'association et pour le bien être de ses licenciés. C'est être chaque jour sur le terrain : qui d'entrainer, de coacher, de préparer, de tracer, de réparer et même de trouver des solutions en partenariat avec les communes ; ceci pour améliorer les structures municipales, comme la pose de 100 mètres d'alimentation électrique à Étainhus et la tranchée, pose de fourreau, pour la pose de la fibre au club house de Sainneville, ou de fabriquer des casiers de rangement pour les équipes. Au total ce seront presque 15000€ d'économies structurelles, financées par le club, au profit des municipalités.

L'ESPC ce sont 14 équipes : 1 senior en D2 après-midi, 1 senior en D2 matin, 1 vétérans, 2 U18, 1 U15, 2 U13, 2 U11, 2 U9 et 2U7, encadrées par plus de 40 dirigeants et éducateurs fédéraux.

Réunion tous les lundis soir au club house de Sainneville, terrain de football, de 18h00 à 20h00.